me ; il sera d'ailleurs difficile de le faire avant longtemps et sans doute on ne fera pas comprendre aisément aux gens que pour échapper au fléau il faut de temps en temps se faire injecter des bacilles de la tuberculose.

Il n'importe ! Si les faits mis en évidence par le docteur Friedmann se vérifient dans les expériences en grand qui vont être tentées, la cause de la lutte contre la tuberculose aura fait un pas énorme.

La conquête de l'air aux Etats-Unis

Les expériences aéronautiques sont très rares en Amérique et ne passionnent que médiocrement l'opinion. Mais le désir de supprimer ces volumineux ballons inventés dans le vieux monde, hante l'esprit des inventeurs de l'autre côté de l'Atlantique. Nous avons déjà eu occasion de raconter que M. Langley, physicien d'un haut mérite, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et secrétaire du Smith's Union, a dépensé inutilement près de 500,000 fr. pour la construction d'un oiseau volant de taille gigantesque. Cet oiseau merveilleux a été lancé à quatre reprises différentes du haut d'une construction flottante élevée sur le Potomac. A *quatre* reprises différentes, l'oiseau, qui était monté lors des deux dernières expériences, a fait un plongeon dans le fleuve sans avoir même pu exécuter un premier battement d'ailes.

Ces échecs successifs, qui, heureusement, n'ont coûté la vie à personne, car l'opérateur a été chaque fois repêché vivant, n'ont point découragé les frères Wright. Ceux-ci se lancent plus prosaïquement du haut d'une colline de sable s'élevant au milieu d'une vaste plaine, et à contre vent. Leur navire aérien se compose de deux surfaces planes portant des compartiments. Ils pratiquent la méthode imaginée par un ingénieur allemand nommé Lilienthal, qui a péri dans une expérience exécutée, il y a sept à huit ans, près de Berlin. Un ingénieur anglais, qui a voulu prendre la suite des travaux de Lilienthal, a éprouvé le même sort. Les frères Wright ont été plus heureux, grâce aux conseils de M. Chanute. Il y a quelques jours, un télégramme d'Amérique apprenait au *Daily Chronicle* de Londres que les frères Wright avaient obtenu un grand succès. L'aîné était parvenu à lancer son cadet d'une façon si heureuse qu'il était parvenu à lui faire parcourir une distance de trois kilomètres, avec une vitesse de plus de trente kilomètres par heure en profitant d'un vent dont la vitesse était modérée.

C'est en effet sur le vent que ces inventeurs s'appuient pour vaincre le vent. Leur méthode est parfaitement homéopathique. L'appareil sustentateur portait non seulement l'opérateur mais encore un moteur à gazoline actionnant ses hélices. Un télégramme envoyé d'Amérique confirme l'exactitude des faits allégués par le journal anglais. Mais ce qui nous rend rêveur, c'est un autre télégramme inséré dans le *New-York Herald* et qui nous apprend que les frères Wright sont déjà en instance pour vendre leur brevet au gouvernement américain. Nous nous demandons ce que le gouvernement américain en pourrait bien faire.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 28 décembre. — Les fortes pressions du nord de l'Europe se sont propagées vers le centre et l'ouest du continent, tandis que le baromètre reste bas sur la Méditerranée et vers la Gascogne.

Le vent est faible ou modéré de l'est sur nos côtes avec mer belle ou peu agitée.

Des neiges et des pluies sont signalées dans le nord et le sud de l'Europe ; on n'a recueilli que 3 mm. d'eau à Biarritz, 1 à la Haye.

La température est restée sensiblement la même sur nos régions.

Ce matin, le thermomètre marquait —15° à Kuopio, —2° à Belfort, +1° à Paris, 9° à Alger, 12° à Malte.

On notait : —9° au puy de Dôme et au mont Ventoux, —11° au pic du Midi et au mont Mounier.

En France, un temps froid, nuageux ou brumeux, par régime d'est est probable.

A Paris, hier, couvert,

La température moyenne, 0°3, a été inférieure de 1°8 à la normale (2°1).

Depuis hier midi, température : maximum 0°9, minimum 0°2.

Baromètre à 7 heures du matin, 764 mm. ; stationnaire à 11 heures

A la tour Eiffel, maximum : —0°7, le 28, à 7 h. du matin ; minimum : —1°2, le 27, à 10 h. du matin.

Monte-Carlo. — Midi + 2°9. Temps superbe.

Situation particulière aux ports

Mer belle ou peu agitée sur toutes nos côtes.

Observatoire municipal

Diagramme des observations relevées à la Tour St-Jacques)

SITUATION DU LUNDI 28 DÉCEMBRE, MIDI

Les vents dominent d'entre est et est-nord-est et sont très faibles. Le ciel demeure couvert.

La température est à peu près sans variations. Depuis hier midi, elle oscille autour de +1°, non seulement à Paris, mais dans toute la banlieue ; les minima de la nuit dernière ne se sont pas abaissés au-dessous de —1°, sauf à Fontenay-aux-Roses, où on a noté —2°.

Le pointillé noir est celui du baromètre. Le pointillé blanc donne les degrés du thermomètre.

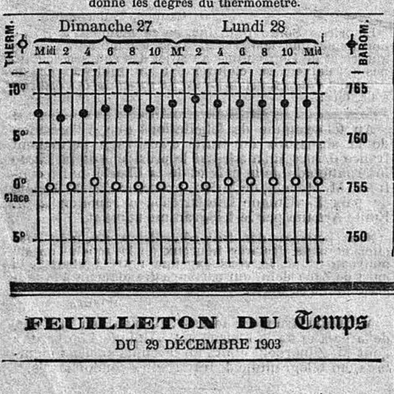

NOEL AUX PAUVRES. — Cinq cents enfants pauvres de Belleville ont pu hier fêter Noël grâce à la charité active et intelligente d'un groupe d'hommes et de femmes de bien qui ont fondé, il y a onze ans, au cœur de ce quartier populaire, et entretiennent depuis cette époque, un dispensaire-modèle, auquel est annexée une « Goutte de lait ». Tous les fondateurs et les protecteurs de l'œuvre avaient tenu à assister à cette fête enfantine, à se réjouir de la joie des petits infortunés. Il y avait là, autour du docteur Variot, médecin à l'hôpital des Enfants malades, qui est l'âme de cette institution philanthropique, due à l'initiative privée, les docteurs Rémy, Paul Roger, Barberin, Dufestel, Lazar, M. Dutreih, juge au tribunal de commerce, etc. La distribution des vêtements, des jouets et des gâteaux était effectuée par Mmes Variot, Rémy, Paul Roger, Chambellan, Dufestel, Henner, Gripon, Pellerin, Dutreih, Lazar, Mollard, etc. Ces dames, par un sentiment charmant, avaient tenu à se faire accompagner de leurs enfants pour leur donner une noble leçon de solidarité humaine.

Une fête analogue, et non moins réussie, a eu lieu hier également au dispensaire de la rue Jean-Lantier, fondé en 1883 par le docteur Dubrisay. C'est le premier dispensaire créé à Paris par l'initiative privée. Comme à Belleville, une « Goutte de lait » y est annexée. La distribution de vêtements et de jouets aux enfants pauvres de l'arrondissement a été faite par Mmes Bessand, Delsal, Dollfus, Dubrisay, Lateste, Cauzard, Quéry, etc., aidées de leurs enfants et des médecins du dispensaire.

M. CAMILLE PELLETAN CARICATURISTE. — On annonce que M. Albert Mérat, bibliothécaire du Sénat et fureteur avisé, vient d'offrir à la Ville de Paris, pour ses collections de dessins du musée Carnavalet, un portrait charge du vicomte de Lorgeril, député à l'Assemblée nationale de 1871, œuvre de M. Camille Pelletan, dont les talents de caricaturiste étaient bien connus de ses confrères de la presse, lorsque le ministre actuel de la marine était chroniqueur parlementaire.

Le crayon de M. Pelletan figure depuis hier au musée Carnavalet, entre un portrait de Glatigny, par André Gill, et un portrait de Verlaine par lui-même.

JACQUES Ier ET LES PUISSANCES. — Le correspondant du *Matin* à Londres annonce la publication, d'une proclamation de M. Jacques Lebaudy qui sera envoyée aux diverses chancelleries, aux diplomates.

Voici le texte de cette proclamation, rédigée en français, dont notre confrère garantit l'authenticité et que nous reproduisons à titre de curiosité :

EMPIRE DU SAHARA

Avis au public

Il est par la présente porté à la connaissance du public qu'à partir du 1er janvier 1904 le nom de Jacques Lebaudy ne devra plus être employé et devra être remplacé par celui de

JACQUES Ier

En effet, Sa Majesté Jacques Ier a renoncé complètement à son nom de famille pour se conformer aux lois réglant l'état civil.

Toute lettre adressée à Sa Majesté doit l'être comme suit :

A SA MAJESTÉ JACQUES Ier

empereur du Sahara

Quand Sa Majesté est dans ses Etats, indiquer comme résidence :

Au palais impérial de Troja

Quand Elle est en dehors de ses Etats, indiquer simplement la ville où Sa Majesté a établi sa résidence.

Quant au refus intentionnel de donner à Sa Majesté ses titres, il sera interprété comme un acte discourtois et entraînera la rupture des relations de Sa Majesté avec son auteur.

Les nombreux correspondants de Sa Majesté sont priés de vouloir bien se conformer aux indications ci-dessus.

Décembre 1903.

LE NOUVEL AN ET LES CARTES DE VISITE. — M. Liard, vice-recteur de l'académie, vient d'adresser au corps enseignant la circulaire suivante :

Le vice-recteur de l'académie remercie les membres du corps enseignant qui ont l'habitude de lui adresser ou de lui apporter des cartes à l'occasion du Nouvel An.

Ses occupations ne lui permettant pas d'opérer lui-même le dépouillement de ces cartes et d'expédier personnellement celles qu'il envoie en retour, il estime — et le personnel de l'académie de Paris estimera sans doute avec lui — qu'il est inutile de continuer cet usage.

LES QUINZE-VINGTS. — A propos de la nomination de M. Vaughan à la direction des Quinze-Vingts, le *Figaro* publie ce matin une note, dont voici le passage principal :

La Chambre, qui était en train de voter le budget, négligea de voter les crédits indispensables à l'hôpital des Quinze-Vingts. Ce n'est point dire, assurément, qu'il n'y aura plus d'aveugles en France ; c'est indiquer seulement que l'on se moque des aveugles qu'il peut y avoir en France.

Faute de crédits, s'il y a des aveugles encore, il n'y a plus de Quinze-Vingts.

Et alors, comment les diriger ?

C'est la question que se pose, avec une angoisse motivée, le directeur que l'on vient de nommer.

Nous avons montré cette note à M. Péphau, qui occupe encore jusqu'à la fin de l'année, les fonctions de directeur des Quinze-Vingts, et qui nous a dit :

La note publiée par le *Figaro* n'a aucun sens, la Chambre n'ayant pas à se préoccuper du budget des Quinze-Vingts. Cet hospice est autonome, et possède des fonds propres.

ARRESTATION D'UN EMPLOYÉ INFIDÈLE. — La nuit dernière, à Lille, le jeune Lucien Lecocq, l'employé du Comptoir d'escompte, qui était parti en emportant 18,000 francs, est venu se constituer prisonnier à la Permanence. Amené par son frère, chez lequel il était descendu, à dix heures, venant de Bruxelles, il a raconté qu'après son vol, il avait quitté Lille à pied jusqu'à Douai, où il avait passé la nuit. Un gendarme l'interrogea à la gare de cette ville, le lendemain, mais le jeune homme prit la fuite ; il gagna à pied Hénin-Liétard, où il demanda à un ouvrier mineur de l'accompagner en Belgique. Ils arrivèrent à Bruxelles, où ils firent la fête.

Après quelques jours, le remords le prit et il revint à Lille après avoir donné 1,800 francs à son camarade de rencontre ; il avait encore sur lui 7,500 francs. Comme il avait envoyé 10,000 francs à sa famille, il n'aurait donc dépensé que 700 francs.

LA PRISE DES TUILERIES. — Nous avons raconté jadis avec quel soin M. Paul apportait, deux fois par jour, quelque pâture aux petits oiseaux des Tuileries. Ces oiseaux familiers le reconnaissent pour leur père nourricier et se posent gentiment sur ses épaules ou sur son poing ; ils ont reçu de lui des noms aimables : Madeleine, Belle-Etoile, Chocho, Rivoli, et ils répondent à son appel. C'est charmant.

Il paraît qu'un concurrent est venu. Un imitateur a essayé d'accaparer la clientèle de M. Paul et les deux adversaires se seraient — disait un de nos confrères — vu défendre leur exercice favori. Ils auraient fait un tapage à croire que le jardin était mis à sac.

M. Paul a expliqué de la sorte ces graves incidents :

« Un monsieur s'est mis en tête de m'enlever mes amis. Le public s'est mêlé de la partie, l'on a parié que mes clients m'abandonneraient ; mes partisans — car nous avons des partisans — parlaient le contraire.

» On a échangé des quolibets et des moqueries, l'on est arrivé aux discussions violentes, si vives, que l'administration, vraiment soucieuse de la tranquillité des passants, m'a expulsé.

» Cette mesure est vexatoire pour moi et inhumaine en ce qui concerne mes bons pierrots, qui n'auront pas leur pain quotidien. »

Un garde est en effet intervenu l'autre semaine, au cours de deux ou trois séances, parce que les promeneurs, rangés autour des deux rivaux, menaient quelque vacarme. C'est tout. Depuis lors, M. Paul est revenu aux Tuileries et il recommence discrètement d'exercer sa touchante industrie que jamais l'administration ne songea sérieusement à interdire. Son adversaire n'a qu'à choisir un autre coin, et les pierrots de l'endroit auront ainsi deux pères nourriciers au lieu d'un.

LA GRÈVE DE L'ALIMENTATION. — L'après-midi et la soirée d'hier ont été un peu plus calmes que ces jours derniers.

Néanmoins, quelques actes de déprédation ont encore été commis. Vers quatre heures de l'après-midi, une vingtaine d'individus ont parcouru la rue de Turenne, brisant à coups de canne les glaces de deux magasins. Trois d'entre eux ont été arrêtés et envoyés au Dépôt.

Peu après, cinq individus étaient appréhendés et conduits au poste de police au moment où ils tentaient de pénétrer de vive force dans une boulangerie de la rue Saint-Martin.

A six heures, des perturbateurs ont renversé l'étalage d'un épicier, rue de Chabrol, et brisé deux glaces boulevard Magenta. Cinq arrestations ont été opérées en cet endroit et dix autres à la sortie de la Bourse du travail.

Ce matin, les grévistes et les chômeurs ont tenu leur réunion habituelle, rue du Château-d'Eau. Ils étaient peu nombreux. La sortie s'est effectuée sans incident.

LA GRÈVE DES OUVRIERS BIJOUTIERS. — Un certain nombre d'ouvriers bijoutiers sont encore en grève. Lorsqu'ils ont cessé le travail, ces ouvriers réclamaient la réduction de la journée de dix heures à neuf heures, sans diminution de salaire. Une soixantaine de patrons ont accepté cette revendication, les autres la repoussent encore.

Les derniers grévistes se sont réunis hier, à la Bourse du travail, et, renonçant à la seconde partie de leur revendication, ils viennent d'informer les patrons que, s'ils consentent à instituer dans leurs maisons la journée de neuf heures, les ouvriers sont prêts à renoncer à leur augmentation de salaire. Ils sont prêts à accepter la journée de neuf heures avec salaire proportionnel.

Cette résolution a été votée par 380 voix sur 412 votants.

LE DUEL D'HIER. — Nous avons dit qu'un duel avait eu lieu, hier matin, entre le capitaine Lévy, du 22e régiment d'artillerie, et M. Henri Bœsch de Maloroy à la suite d'une discussion qui a éclaté la nuit du réveillon au restaurant Larue. Cette discussion a été motivée par une observation que M. Bœsch de Maloroy avait faite au sujet de l'addition, qu'un garçon venait de lui présenter, et qui lui paraissait très élevée. Il s'en plaignit à haute voix et accusa les propriétaires du restaurant Larue d'être des juifs. De là, le cri qu'il poussa de : « A bas les juifs ! » qui provoqua l'intervention du capitaine Lévy. A aucun moment il n'a été question, au cours de cette discussion, de la revision du procès du capitaine Dreyfus.

LE DRAME DE ROUEN. — Mlle Marie Aubert, tenancière d'un hôtel meublé, 130, rue Beauvoisine, à Rouen, qui avait été blessée grièvement hier matin, dans son lit, par son ancien amant, Guillaume Renoult, est morte, dans la soirée, à l'hôpital, où elle avait été transportée. Trois balles l'avaient atteinte, dont deux avaient traversé le poumon gauche ; la troisième avait traversé le bras.

Ce drame avait été précédé de différentes scènes dont la justice avait eu à s'occuper déjà. Le marchand de nougats tunisien Missika, la seconde victime de Renoult, avait été provoqué par ce dernier et lui avait administré une correction à la suite de laquelle, sur la plainte de son rival, il avait été condamné à l'amende.

Marie Aubert, de son côté, avait appelé Renoult devant la justice correctionnelle pour violences, mais elle s'était rétractée à l'audience, et celui-ci avait été acquitté.

Renoult est un ancien zéphyr qui se disait représentant de commerce, mais qui, en réalité, avait vécu pendant huit ans des subsides de Marie Aubert.

Missika, qui l'avait remplacé dans les bonnes grâces de cette dernière, avait abandonné son éventaire aux nougats et, aux frais de Marie Aubert, avait monté un magasin de bijouterie en faux.

INFORMATIONS DIVERSES

— La Société fraternelle de secours mutuels des employés des contributions indirectes a tenu, hier, son assemblée générale à la mairie du 10e arrondissement.

La réunion était présidée par M. Boutet, président du conseil d'administration, assisté de M. Jean Hébrard, secrétaire général de la Fédération nationale de la mutualité.

Dans son discours, le président a fait ressortir l'excellente situation morale et financière du bureau. M. Hébrard a prononcé ensuite un discours dans lequel il a préconisé la fondation de nouveaux comités locaux.

— L'assemblée générale du syndicat de la presse étrangère vient d'élire son comité pour l'année 1904. Ont été nommés : président, J. Janron ; vice-président, Th. Steinherz ; secrétaire général, H. de Jong ; trésorier, F. Simonnet ; délégués, N. Briant, Chaninov, A. Cané, E. Dmitrieff, J. Loeb, E. Ney et F. Vogt.

Sénat

Le budget de 1904

Le Sénat a terminé hier la discussion du budget de 1904.

Nous l'avons laissé hier, en dernière heure, au moment où il s'occupait de l'article 18, concernant la retraite des fonctionnaires. Finalement, le ministre des finances a demandé au Sénat, à titre de transaction, de voter les dispositions de l'article qui font disparaître les limites d'âge au delà desquelles les fonctionnaires ne peuvent plus rester en fonctions, mais de repousser la disposition qui concerne les mises à la retraite d'office.

Le **rapporteur général** accepte cette proposition, sous condition que le ministre des finances déposera dans les deux mois un projet de loi fixant les limites d'âge. Le **ministre des finances** prend cet engagement.

L'article 18 est adopté avec la suppression de la disposition concernant les retraites d'office.

Le Sénat rétablit, sur la demande du ministre des finances, un article voté par la Chambre des députés, portant création d'une direction de la mutualité au ministère de l'intérieur, et donnant le titre de directeur adjoint au sous-directeur de la comptabilité publique au ministère des finances.

Un long débat s'engage alors sur la question si souvent débattue devant les deux Chambres, toujours votée à la Chambre, toujours repoussée au Sénat. Il s'agit d'admettre la preuve contre les procès-verbaux des agents des contributions indirectes et des octrois (les gabelous) : c'est ce qu'on appelle l'amendement Cuméo d'Ornano. Il est repris devant le Sénat par **M. Monis**. Après une discussion animée, la disjonction demandée par la commission des finances est repoussée par 154 voix, contre 127. La commission se réunit alors pour délibérer et elle apporte bientôt un texte transactionnel, que le Sénat adopte et qui est ainsi conçu :

Les procès-verbaux des agents des contributions indirectes et des octrois feront foi jusqu'à preuve du contraire.

Si le prévenu est admis à faire cette preuve, le tribunal renverra la cause à quinzaine au moins. Dans les cinq jours de l'audience où la preuve contraire aura été admise, le prévenu devra déposer au greffe la liste des noms, professions, domicile de ses témoins.

Sont abrogées les dispositions des articles 6 et 8 de la loi du 27 frimaire, an VIII, des articles 25 et 26 du 10 germinal, an XIII, et de l'article 3 du 21 juin 1873.

Le Sénat disjoint les articles votés par la Chambre concernant :

1° Les circonstances atténuantes accordées aux contrevenants de bonne foi, même en cas de récidive ; 2° Les transactions dans les délits relatifs à la garantie des matières d'or et d'argent ; 3° L'élévation à 600,000 francs de la redevance payée annuellement aux départements par le Trésor pour les chemins de fer d'intérêt local ; 4° La destruction des sangliers et des corbeaux ; 5° La location des bureaux de tabac.

Tous les autres chapitres de la loi de finances, jusqu'au cinquante et unième et dernier, sont adoptés.

Le rapporteur général établit le compte définitif de l'équilibre du budget tel qu'il ressort des votes émis par le Sénat.

Il n'y a plus à voter que sur l'ensemble. Il est voté par 266 voix contre 14 sur 280 votants.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à aujourd'hui lundi cinq heures.

La séance est levée à huit heures moins dix.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Souvenirs d'Ecole normale (1)

M. Pompiliu Eliade n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Temps*. Un article de M. G. Deschamps leur a présenté, en 1898, sa thèse sur l'*Influence française en Roumanie*. De retour dans son pays, l'ancien élève de l'Ecole normale a mis au service de la littérature roumaine un esprit éclairé par les méthodes françaises, mais non pas possédé des modes de France, et c'est ce qui fait l'originalité, le mérite et la fécondité de ces articles de critique, publiés d'abord en feuilletons dans l'*Indépendance roumaine*. Avec une fermeté doctrinale qui n'exclut ni la spontanéité des impressions, ni la familiarité distinguée de la forme, M. Eliade apprend à ses compatriotes à juger les autres, et à se juger eux-mêmes. Il leur apprend, en français, à être Roumains, à aimer avec clairvoyance leur histoire, leurs écrivains, leur théâtre, leurs acteurs.

Cette intention et cette impartialité font aussi pour nous l'intérêt de ces pages. Certaines œuvres françaises (*Cyrano de Bergerac*, entre autres) y sont analysées avec une patience savante, estimées en toute franchise. La littérature, les courants d'idées, les mœurs de la Roumanie contemporaine y sont mises à portée de nos yeux. Et enfin ce n'est pas un spectacle intellectuel déjà si banal, que de voir à l'œuvre, avec entrain, avec enthousiasme, sur les bords de la Dimbowitza, un disciple roumain de M. Brunetière.

M. Eliade fait honneur à son maître, et à la France, en employant ainsi nos habitudes d'esprit, non à opprimer, mais à développer l'originalité roumaine. Si la littérature de son pays entre dans le cercle de plus en plus large de la littérature européenne, ou de cette *Weltlitteratur* dont parlait Gœthe, il me semble qu'elle le devra à deux œuvres et à deux personnes : à la reine Carmen Sylva d'abord, premier et captivant intermédiaire entre l'âme de son peuple et l'esprit du monde ; et puis, à M. Eliade, qui rend aux lettres roumaines le double service de les encourager avec une vive et sympathique intelligence, et de les révéler au grand public. Des poèmes qu'il loue et qu'il traduit, des drames qu'il résume et qu'il explique, il n'en est aucun que nous ne soyons bien aise de connaître désormais, et que nous ne sentions tout à fait digne d'une renommée que, sans M. Eliade, ils n'obtiendraient pas. Tel *Manassé*, ce drame de M. Ronetti Roman, où les problèmes comme les types du sémitisme roumain sont animés avec tant de vigueur. Tels les beaux vers, vibrants, intimes, concentrés, de M. Stefan Iosif :

J'entends une chanson, elle vient de loin,
Apportée par le vent du soir, et elle m'appelle.
Ce n'est ni une plainte de flûte ni un soupir de cuivre,
Ni une voix d'homme. Elle vient d'au delà de la mort...

Les lecteurs français sauront particulièrement gré à M. Eliade d'un article qui termine le second volume de ces *Causeries*, sous le titre de *Vie heureuse*. Il est très touchant, très amusant, et il est « d'actualité ». Car cette *Vie heureuse* est celle de l'auteur lui-même à notre Ecole Normale. Normaliens qui ont connu l'excellent camarade, si intelligent, si sensible, si cordial qu'était Eliade, le retrouveront là avec joie, et s'y retrouveront, j'imagine, sans désagrément. Car leurs portraits y sont colorés vivants et gais. C'est un document de plus, à joindre au livre de M. Paul Dupuy sur l'Ecole Normale aux Souvenirs et aux lettres de Sarcey et aux *Normaliens peints par eux-mêmes* : c'est un document précieux sur la vie intérieure de l'Ecole aux environs de 1895 : et c'est un témoignage du grand amour qu'un jeune étranger très perspicace lui a porté. On me pardonnera donc d'en citer quelques fragments.

L'« élève étranger » a déjà fait connaissance avec la femme du portier, le gardien du vestibule surnommé Colbert, et quelques personnages plus importants. Il prend contact enfin avec ses futurs camarades. L'entrevue est bruyante, solennelle, amicale et comique. Puis on initie le nouveau venu, un peu ahuri, à l'argot de l'école. En face des caricatures des maîtres de conférences, on l'instruit de leurs spécialités et de leur psychologie. On le promène de « turne » en « turne ». Vient l'heure de la récréation :

Un mouvement extraordinaire régnait dans les couloirs, qui m'avaient paru, une heure plus tôt, si mystérieusement vides. Les élèves de l'école, habillés très sommairement, coiffés de bérets ou de toques (l'un d'eux portait un fez), en pantoufles, la plupart sans cravate et sans col, se gardaient de la fraîcheur du soir par des pas précipités, par des conversations enflammées, et jetaient, presque tous, leurs bras en l'air. Il me sembla très intéressant de voir tant d'agitation et de vie réunies, et je tâchai de saisir, au volée qui formait l'objet de la conversation générale dans cette école...

Et l'image de l'Université de Bucarest revint subitement à mon esprit. Là bas, lorsque les jeunes gens causaient entre eux, en attendant l'ouverture d'une salle ou l'entrée d'un professeur, il parvenait toujours jusqu'à vos oreilles quelque nom propre, ou quelque terme technique, ou quelque plaisanterie qui réveillait en vous l'image de vos propres occupations ou des souvenirs de vie commune... Mais les mots de « métrique de Havet » me laissent indifférent et froid ; mais celui de *Figaro* me rappelle un journal que j'ai plutôt vu que lu dans ma vie ; mais cette *Revue* dont on parle tout le temps, et à laquelle j'assisterai, bien sûr, fait probablement allusion à des souvenirs qui ne sont nullement les miens, et représente des états d'esprit qui me sont totalement inconnus. Car, dans cette gigantesque Ecole, avec ses nombreuses dépendances et ses centaines d'âmes, tout m'est étranger.

Un groupe qui passa corrigea, en moi, cette formule. J'entendis un élève qui demandait : — Qui est-ce ? — Et un autre lui répondit, très discrètement : — C'est *le Roumain*.

Oui, c'est moi qui suis étranger ici à tout ce qui existe. Je suis *l'étranger* de l'école, je suis *le Roumain*.

Cette réflexion fit sur moi une impression extraordinaire. Jamais je n'avais été étranger de ma vie ; j'avais toujours été *connu*, chez moi, *parmi les miens*. J'avais bien vu des *étrangers* chez nous, mais je n'avais pas songé jusque-là à ce que ce mot d'*étranger* contenait d'étrange. Il fallait pour cela que je devinsse *étranger* moi-même. *Le Roumain* ! ce mot surtout m'obséda. Oui, j'étais *le Roumain* ! Cela, je l'avais toujours été, à vrai dire, toujours su ; mais je ne me l'étais jamais dit... En vérité je suis Roumain, et non seulement un Roumain comme je l'aurais supposé, mais *le* Roumain, moi *seul le Roumain*. Ce fut à ce moment-là seulement, quand l'image de notre pays se dressa devant moi avec sa petite superficie, sa modeste population et son passé malheureux, ce fut à ce moment-là seulement, parmi des gens d'un autre esprit et d'une autre langue, que je compris combien l'homme est un être infiniment variable, et combien, au point de vue universel, il est curieux, en somme, d'être *Roumain*.

Elle est charmante, n'est-ce pas, cette variation sur le « Comment peut-on être Persan » ? Elle est toute naturelle, on le sent, profondément sincère, pénétrée d'attendrissement un peu ironique. M. Eliade sera, quand il voudra, le Sterne de la Roumanie, ou le Daudet.

En ce moment, l'élève qui portait un fez, se détachant de son groupe, s'avança vers moi, très exubérant, la main tendue :

— Dis donc, c'est toi le nouveau *Zu* ?

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Ce que cela veut dire ? (Je te reconnais à ton accent.) Cela veut dire « étranger »... Ne te fâche pas, surtout si l'on te tutoie, parce que tu as le droit de tutoyer ici tout le monde à ton tour.

— Je le sais.

— Eh bien, cher *Zu*, au nom des *carrés*, je te serre la main et te souhaite la bienvenue.

— Cher carré, je vous remercie infiniment, et je suis très touché de l'accueil que vous me faites.

— Tu es bien gentil. Nous tâcherons de t'embêter le moins possible et de rendre ton séjour ici très agréable... Au revoir !

Et il s'éloigna à toutes jambes, en criant : « Vive Trajan ! »

Le compagnon de promenade du *Zu* apprit avec étonnement que le *Roumain* ne pourrait pas s'entendre « avec Petrovitch, l'élève serbe de troisième année », parce qu'ils ne parlaient pas la même langue. Et de son côté le Roumain apprit « à sa grande stupéfaction » que « près de la moitié des élèves de l'Ecole étaient très profondément croyants, des catholiques pratiquants, qui allaient à l'église et faisaient régulièrement maigre le vendredi. » Puis la cloche retentit, on retourna en étude, Eliade rejoignit ses compagnons de « turne » dans celle qu'ils décoraient du nom de *wigwam*, et, surpris tout à l'heure de leur gaîté, il le fut alors de leur silence et de leur « sérieux ». Aussi évita-t-il de parler ; mais quelques mots qu'il prononça pour demander un renseignement suffirent pour qu'on admirât comme il faisait bien les accords des temps.

L'un ne levait pas les yeux de son Brutus, l'autre fronçait les sourcils en prenant des notes sur un texte d'Eschine, le « cacique » (le premier de la promotion) écrivait une dissertation sur Malebranche. Bargy (l'auteur du remarquable ouvrage sur *la Religion dans la société aux Etats-Unis*), « Bargy lisait pendant cinq minutes et rêvait pendant des demi-heures. » Les trois heures d'étude passèrent ainsi, longuement pour l'estomac de l'étranger. Puis ce fut la réunion générale, au réfectoire. Tout parut immense au Roumain — la salle infinie, les tables énormes, l'accueil grandiose. Lorsqu'il entra,

Le bruit des verres et des assiettes cessa comme par enchantement. Le silence me troubla plus que les regards. Un murmure parcourut la salle, qui parvint jusqu'à moi : d'un bout à l'autre on se passait ce mot frissonnant, le « Roumain ! » D'un coup, un tonnerre d'applaudissements éclata, puis ce fut le tour d'un long « Chic ! », puis le fez se leva au milieu de la salle et cria : « Vive la Roumanie !... » J'envoyai un regard reconnaissant à la salle, n'osant point crier « Vive la France ! » J'avais les larmes aux yeux et je me sentais presque humilié par un si bon accueil...

C'est la justification de ces traditions d'école, de ces coutumes sans doute puériles, mais inoffensives, des manifestations à forme fixe et prévue, que l'accord qu'elles établissent aussitôt entre tous, anciens et nouveaux, Français et étrangers. On voit que le *Roumain* l'a vivement senti, et ne l'a nullement oublié. Il faut souhaiter qu'il continue sans retard le récit de ses souvenirs d'Ecole normale. Observateur, indépendant, de mémoire fidèle, d'esprit pénétrant, il nous rappellera peut-être mieux que personne combien nous avions de raisons d'aimer cette vieille, cordiale, laborieuse et joyeuse maison. Le plus pittoresque tableau de la vie qu'on y menait, le plus véridique, sera le sien. Il sera aussi le dernier. — E. H.

(1). Pompiliu Eliade, causeries littéraires, 3 vol. in-8°. Bucarest, imprimerie de l'*Indépendance roumaine*, 1903.

TRIBUNAUX

Autour d'un portrait de Pezon. — Le célèbre dompteur Jean-Baptiste Pezon a laissé en mourant un fils et un neveu, Adrien et Edmond Pezon, qui tous deux ont embrassé sa dangereuse profession.

Les deux cousins sont aujourd'hui en procès ; chacun dirige un établissement et la concurrence leur fait oublier la parenté : Adrien Pezon reproche à Edmond Pezon d'attirer à lui la clientèle par des manœuvres déloyales. Il l'a déjà, en 1901, fait condamner à des dommages-intérêts, pour avoir affiché, au-dessus de son estrade, le portrait de Jean-Baptiste Pezon, le grand dompteur.

Respectueux de la chose jugée, Edmond Pezon retira le portrait de son oncle de l'extérieur de l'établissement, mais il l'afficha à l'intérieur.

Ce fut l'origine d'une nouvelle action en dommages-intérêts ; Adrien Pezon obtint, cette fois, du tribunal de commerce, 500 francs de dommages-intérêts.

M. Edmond Pezon a fait appel de cette décision — et l'affaire est venue devant la 5e chambre de la cour, présidée par M. Martinet. Me Fernand Berton, pour l'appelant, affirmait que ce n'est point un portrait de Baptiste Pezon, mais celui de son propre père, Théodore Pezon, qui fut, lui aussi, dompteur en son temps. Un huissier, appelé à faire un constat à ce sujet, a écrit :

J'ai constaté que le dompteur faisant travailler un ours, qu'il représente, ne porte pas de barbe, mais seulement une moustache assez courte ; les cheveux sont longs, mais sans exagération, le nez n'est pas busqué. Au-dessous du portrait, se trouvent, en gros caractères, ces mots : « Théodore Pezon, fondateur de la ménagerie ». L'exposant, Edmond Pezon, ressemble sensiblement à ce portrait.

Le tableau cependant, ce n'est pas contesté, est bien le même que celui qui, en 1901, avait valu à M. Pezon sa condamnation. Mais si l'ours est resté pareil, le dompteur a été retouché ; un certificat du peintre, qui a rasé la barbe, raccourci la chevelure et relevé le nez était versé aux débats.

Me Coche s'est ensuite présenté pour M. Adrien Pezon et a soutenu que les modifications opérées au portrait ne lui ont point enlevé son caractère et que le procédé reste déloyal.

La Cour a, finalement, confirmé le jugement de première instance qui ordonne l'enlèvement du tableau — en abaissant à 200 francs l'indemnité allouée.

Sur le passage des Boers. — Le jour de l'arrivée des Boers à Paris, une boule de fonte se détachant du haut d'un immeuble de l'avenue d'Opéra atteignit sur le trottoir, un coiffeur qui passait et qui mourut de la blessure.

La veuve a poursuivi en dommages-intérêts, devant le tribunal civil, le Compagnie l'*Equitable*, propriétaire de cet immeuble. Elle vient d'obtenir de la première chambre du tribunal civil l'allocation d'une rente de 1.200 francs jusqu'à la majorité de ses enfants.

LIBRAIRIE

Librairie C. REINWALD. — SCHLEICHER FRÈRES & Ce, Éditeurs
PARIS. — 15, rue des Saints-Pères, 15. — PARIS (6e)

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

Revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques, publiée sous la direction de MM. le Dr CHERVIN et A. DE MORTILLET.

L'*Homme préhistorique* paraît le 1er de chaque mois, à partir du 1er janvier 1903, par fascicules de 32 pages in-8°, illustrés de figures originales.

Prix de l'abonnement : Un an, France, 10 fr. ; étranger, 11 fr. Prix du numéro, 1 fr.

La Collection HETZEL vient de s'augmenter de plusieurs publications nouvelles pour étrennes, offrant, en outre du mérite littéraire, ce cachet artistique et de bon aloi qui est sa marque.

(Voir aux annonces.)

La *Revue*, la plus importante et la plus répandue parmi les grandes revues françaises et étrangères.

(Voir aux annonces.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Le succès éclatant des habits à « Devants Incassables » exposés et exclusifs à la Maison Roquencourt et Desprin, tailleurs, 25, boulevard Malesherbes, est dû à la souplesse et à l'élégance qu'ils donnent aux vêtements qui en sont pourvus. Sur mesure. Complet, 80-100f. Complet habit, 110-120f. Pard., 55-70f.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de Mme Hermann Lazard, décédée à l'âge de cinquante-quatre ans. Les obsèques auront lieu demain mardi, à trois heures. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. On se réunira à la maison mortuaire, 34, rue Pigalle ; l'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre.

LIVRES NOUVEAUX

Madame Carignan, par M. M